



MAIRIE DE CHAMPLAN

91160

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne



Le 08 mai 2020

OBJET : ATTESTATION FERMETURE DES DEUX ÉCOLES DE LA COMMUNE

Je soussigné, Christian LECLERC, Maire de CHAMPLAN (91160), atteste que nous sommes dans l'incapacité de pouvoir garantir une sécurité sanitaire suffisante pour les enfants, l'équipe enseignante, le personnel des structures, les parents et plus largement la population, pour envisager de rouvrir le groupe scolaire primaire de la Butte et l'école maternelle intercommunale des Saules, en accord avec l'Éducation Nationale.

Ces établissements resteront donc fermés jusqu'à nouvel ordre, en raison de la situation pandémique et des difficultés à mettre en place le protocole sanitaire édicté par les services de l'Etat.

Nous reviendrons vers vous si la situation venait à évoluer, en vous remerciant pour votre compréhension

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Champlan,

Le Maire
Christian LECLERC